Publié le 03/07/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2024 091

OBJET: Habitat - PLH 2022-2027: Politique d'aide en faveur du logement social - Modification du règlement d'intervention

Exposé

Le développement d'une offre locative sociale sur Le Cotentin constitue un des principaux objectifs au Programme Local de l'Habitat (PLH) adopté définitivement par le conseil d'Agglomération du 1^{er} mars 2022. Il est ainsi prévu sur la période 2022-2027, la programmation de 750 logements locatifs sociaux.

Cette programmation constitue une réponse importante aux forts besoins en logement générés par le développement économique du Cotentin. Elle permet également de favoriser l'installation de ménages aux ressources modestes dans les centres-villes et centres-bourgs identifiés sur le territoire, en proposant des loyers maîtrisés et inférieurs aux loyers de marché.

Afin de faciliter cette programmation, une politique d'aide au logement social a été adoptée par le conseil communautaire du 28 juin 2022 et s'applique à toutes les opérations de logements sociaux financés en PLUS/PLAI avec une aide au logement basée sur 3 niveaux à savoir 7000, 8500 et 10 000 euros par logement. En ce qui concerne les opérations contribuant à reconstituer l'offre démolie sur le quartier des Fourches-Charcot-Spanel, le règlement précisait que le montant de l'aide était de 3500 euros par logement conformément à la délibération n° DEL2021_087 adoptée par le conseil communautaire du 29 juin 2021. Cette délibération avait été adoptée afin de permettre de signer la convention avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) sans attendre l'adoption définitive du PLH.

Compte-tenu que ces opérations participent aux objectifs du PLH et que leur montage financier fait face aux même contraintes en matière d'équilibre financier, il est pertinent que les modalités de financement adoptées en juin 2022 puissent s'appliquer également à ces opérations. Pour mémoire, le projet de renouvellement urbain du quartier des Fourches-Charcot-Spanel prévoit la reconstitution de l'offre de logements démolis à hauteur de 127 logements.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération n° DEL2022_009 du 1^{er} mars 2022 relative à l'adoption définitive du PLH 2022-2027,

Vu la délibération n° DEL2022_010 du 1^{er} mars 2022 relative à la consolidation de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,

ID: 050-200067205-20240702-DEL2024_091-DE

Vu la délibération n° DEL2021_087 du 29 juin 2021 relatives aux aides spécifiques accordées aux opérations de logement social du projet de renouvellement urbain du quartier des Fourches-Charcot-Spanel,

Vu la délibération n° DEL2022_062 du 28 juin 2022 relative à la politique d'aide au logement social,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 169 - Contre : 0 - Abstentions : 12) pour :

- **Approuver** les modifications des modalités de financement des opérations de logements locatifs sociaux contribuant à la reconstitution de l'offre démolie dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier des Fourches-Charcot-Spanel,
- **Dire** que le règlement d'intervention adopté en 2022 est modifié en conséquence,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Dire que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID: 050-200067205-20240702-DEL2024_091-DE

27 JUIN 2024

Date d'envoi de la convocation : le 17/06/2024

Nombre de membres : 192 Nombre de présents :150 Nombre de votants :181 A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : LEMONNIER Hubert

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 27 juin, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne. SYDONIE Aurélie suppléante de ASSELINE Yves. BARBÉ Stéphane. BAUDRY Jean-Marc, BELLIOT DELACOUR Nicole (Jusqu'à 20H10), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Noureddine, BRANTONNE Pascal, BRIENS BRANTHOMME Nicole. Eric, BRISSET BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle (Jusqu'à 19H33), CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUDEMER Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GERVAISE Thierry, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GROULT André, GRUNEWALD GOURDIN Sédrick, Martine, GUILBERT GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, GRATIEN Jacques suppléant de LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine (A partir de 20H30), LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédérik, LEROSSIGNOL Françoise, LESEIGNEUR LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Jacques, LETERRIER Richard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIC Anna (A partir de 18H48), PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie,

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, Spublice Odile, SCHMS-LOW Gilles, SALLEY Philippe suppléant de SOINARD Philippe, SOU DE 1050-200067205-20240702-DEL2024_091-DE

Agnès, THOMINET Odile, TINCELIN Christiane, TOLLEMER Jean-Pierre (Jusqu'a 19h33), VANSTEELANT Gérard, VASSELIN Jean-Paul, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

AMIOT Florence à HEBERT Dominique, ANTOINE Joanna à LECHEVALIER Isabelle, BELLIOT DELACOUR Nicole à BRIENS Eric (A partir de 20H10), BERHAULT Bernard à ROUELLÉ Maurice. BERNARD Christian à BOUSSELMAME Noureddine. CASTELEIN Christèle à COQUELIN Jacques (A partir de 19H33), FRANCOISE Bruno à BROQUAIRE Guy, GANCEL Daniel à LEMONNIER Thierry, GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, GENTILE Catherine à COUPÉ Stéphanie, GILLES Geneviève à LEQUERTIER Colette, HAMON-BARBÉ Françoise à MAGHE Jean-Michel, HERY Sophie à HEBERT Karine, LAMOTTE Jean-François à FIDELIN Benoît, LE POITTEVIN Lydie à AMBROIS Anne, LEFAIX-VERON Odile à DUVAL Karine. LEFEVRE Hubert à LEPOITTEVIN Sonia LEMOIGNE Sophie à HUREL Karine, LEONARD Christine à HOULLEGATTE Valérie (Jusqu'à 20H30), LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, LEROUX Patrice à ASSELINE Etienne, MAHIER Manuela à DIGARD Antoine, MARGUERIE Jacques à GIOT Gilbert, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, ROUSSEAU François à MABIRE Edouard, SAGET Eddy à LE GUILLOU Alexandrina, SIMONIN Philippe à RONSIN Chantal, SOLIER Luc à GERVAISE Thierry, TARIN Sandrine à LEQUILBEC Frédérik, VARENNE Valérie à HULIN Bertrand, VASSAL Emmanuel à SOURISSE Claudine, VIGER Jacques à CAPELLE Jacques, VIVIER Nicolas à PECORARO Yvonne.

Absents/Excusés:

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, FALAIZE Marie-Hélène, HAMEL Estelle, HAYÉ Laurent, JOUANNEAULT Tony, LE PETIT Philippe, LEJEUNE Pierre-François, LEPLEY Bruno, SIMON François.